

## Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

### Références réglementaires :

- Bulletin officiel concernant les emplois et la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements publics d'enseignement supérieur - année 2024 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré ;

## 1. PROFIL DU POSTE

### Identification de l'emploi :

Identification du poste : 4576

Discipline : LETTRES MODERNES

Section CNU correspondante : section 07 (Sciences du langage : linguistique et phonétique générales) et section 09 (Langue et littérature françaises)

Profil succinct : enseignement disciplinaire de français et didactique du français

Date de recrutement : 01/09/2024

### Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : INSPE CVL

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : centre de formation de Châteauroux avec complément de service à Bourges

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : centre de formation de Bourges

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Groupe de concertation et de développement « lettres »

### Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

- master MEEF 1D (formation initiale)
- DIU professeurs des écoles stagiaires 50%
- ponctuellement master MEEF 2D et master MEEF pratiques et ingénierie de la formation.

### Activités d'enseignement :

Former prioritairement

- o des étudiants inscrits en première année et deuxième année de master MEEF « 1<sup>er</sup> degré » : enseignement du français, didactique du français et pédagogie, articulation avec les autres domaines de l'école, accompagnement et suivi des étudiants (fonction de référent, suivi et visites des étudiants en stage, encadrement de mémoire...),
- o des fonctionnaires stagiaires 1D en articulant formation antérieure et premier exercice du métier, dans le cadre d'une alternance sur l'année.

Former selon les besoins des étudiants inscrits en master MEEF « 2d degré » et préparant le CAPES de lettres (enseignement de la discipline, et de sa didactique, accompagnement et suivi des étudiants notamment lors de la période des stages, visites en stage).

Former les professeurs titulaires des premiers et seconds degrés ;

Proposer en fonction de ses compétences spécifiques des actions de formation dans le cadre du plan de formation de formateurs.

### Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service sans être décomptées dans l'horaire d'enseignement dû :

- les tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- l'organisation et le suivi de la formation des étudiants ;
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;

- la participation aux réunions de concertation du centre INSPE de rattachement et aux travaux du groupe disciplinaire de concertation et de développement «**lettres**» de l'INSPE.

#### **Compétences souhaitées :**

- maîtriser l'enseignement de la discipline dans le cadre des programmes scolaires et des orientations ministérielles ;
- mener une réflexion didactique dans le domaine disciplinaire ; posséder des connaissances approfondies en didactique du français, notamment dans le premier degré ;
- être capable de mettre en œuvre une formation professionnelle d'adultes en alternance ;
- maîtriser les compétences numériques professionnelles en lien avec le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN), maîtriser des technologies de l'information et de la communication : utilisation des techniques de formation à distance ;
- travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- s'impliquer fortement dans la vie du groupe disciplinaire de concertation et de développement «**lettres**» ; s'engager dans la formation de formateurs en proposant et en animant des actions et en participant à celles inscrites au plan de formation de formateurs (en particulier les journées académiques réunissant les enseignants de l'INSPE) ;
- permis B indispensable (déplacements à prévoir pour effectuer des visites de stages).

#### **Responsabilités pédagogiques envisagées :**

##### **Contact :**

Nom, prénom : [CATEL David](#)

Mail : [david.catel@univ-orleans.fr](mailto:david.catel@univ-orleans.fr)

Téléphone : 06 32 63 36 34

## 2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

### Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2024, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du **mardi 10 octobre 2023 à 10h00 au jeudi 2 novembre 2023 à 16h00** (heure de Paris).

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté**) et un dossier complet doit être déposé en ligne pour chaque poste demandé sous forme de fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_PRAG\\_PRCE.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm)

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : [recrutement.spe@univ-orleans.fr](mailto:recrutement.spe@univ-orleans.fr)
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

### Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

#### 1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon (**pas de copie écran i-prof**).
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (**pas de copie écran i-prof**).
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

#### 2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.**

**Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.**

**Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du jeudi 02 novembre 2023 après 16 heures (heure de Paris)**

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

### Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

### 3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : [www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr).

### Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

### Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

### Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle, l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.*